



# COMMUNIQUÉ

*Parlement du Canada*

## Nomination de la nouvelle poète officielle du Parlement

Le 24 janvier 2018 (Ottawa) – Le Président du Sénat, l'honorable George J. Furey, et le Président de la Chambre des communes, l'honorable Geoff Regan, ont annoncé la nomination de Georgette LeBlanc au poste de poète officielle du Parlement du Canada. Huitième poète à occuper ce poste, M<sup>me</sup> LeBlanc est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2018, succédant ainsi à George Elliott Clarke, dont le mandat de deux ans s'est terminé le 31 décembre 2017.

Georgette LeBlanc a été nommée par les présidents sur la recommandation du comité de sélection présidé par Sonia L'Heureux, bibliothécaire parlementaire, et composé de Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada, de Pierre Lassonde, président du conseil d'administration du Conseil des arts du Canada (représenté par Joanne Larocque-Poirier, directrice de Cabinet et secrétaire du conseil), et de Ghislaine Saikaley, commissaire aux langues officielles par intérim.

Née à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, Georgette LeBlanc a grandi dans la région de la baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse. Elle est titulaire d'un doctorat en études francophones de l'Université de Louisiane à Lafayette. Parmi ses œuvres publiées, notons *Alma* (2007), *Amédé* (2010), *Prudent* (2013) (finaliste du Prix littéraire du gouverneur général en 2014 dans la catégorie poésie) et, plus récemment, *Le Grand Feu* (2016), aux Éditions Perce-Neige, où elle dirige la collection de poésie *Acadie tropicale*. Elle a collaboré et contribué à la scène théâtrale, télévisuelle et musicale, entre autres à la scénarisation du feuilleton dramatique *Belle-Baie*, ainsi qu'aux albums *Havre de Grâce* (Radio Radio), *Deuxième nation* (Cy), *Le couloir des ouragans* (Vivian Audet) et  $\frac{3}{4}$  (Arthur Comeau). M<sup>me</sup> Leblanc a également publié à compte d'auteur ses propres archives sonores, *Sadie : Les Archives sonores de Georgette LeBlanc vol. 1*. Ses œuvres ont aussi été publiées dans diverses revues littéraires, dont *Exit*, *Cousins de personne*, *Voix plurielles*, *Les Écrits* et *Estuaire*. Elle a en outre enseigné la création littéraire à son alma mater, l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse.

### Citations

« Georgette LeBlanc est une étoile montante du milieu canadien de la poésie. Avec son sens inné du récit, je suis convaincu qu'elle apportera une nouvelle voix et un dynamisme renouvelé au rôle de poète officielle du Parlement. »

- L'hon. George J. Furey, Président du Sénat du Canada

« La poésie narrative de M<sup>me</sup> LeBlanc est reconnue pour souligner la richesse du français acadien écrit et parlé. Elle a largement contribué à faire connaître la poésie à une nouvelle génération de lecteurs et d'auteurs. »

- L'hon. Geoff Regan, Président de la Chambre des communes

« Quelle joie d'accepter ce poste de poète officielle du Parlement! C'est un véritable honneur. Au plaisir de continuer d'écrire et d'inspirer la poésie – dans toutes ses formes pendant ces deux prochaines années. De célébrer et de faire connaître la langue poétique, cette parole individuelle qui enchante et régénère les quatre coins de ce nouveau monde. »

- Georgette LeBlanc, poète officielle du Parlement

### **Aperçu du Programme de la poète officielle du Parlement**

Les législateurs fédéraux ont créé ce poste en 2001 pour attirer l'attention des Canadiens sur la poésie, orale ou écrite. Conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, la poète officielle s'acquitte de plusieurs tâches dont, entre autres, la création de textes poétiques, utilisés en particulier par le Parlement lors de cérémonies officielles. Elle parraine aussi des séances de lecture de poésie, conseille la bibliothécaire parlementaire sur la collection culturelle de la Bibliothèque et s'acquitte de fonctions connexes à la demande des présidents du Sénat et de la Chambre des communes ou du bibliothécaire parlementaire.

Une notice biographique et une photo de Georgette LeBlanc sont disponibles [en ligne](#).

### **Pour obtenir plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :**

La Bibliothèque du Parlement, Relations avec les médias

Tanya Sirois

613-608-3956

[tanya.sirois@parl.gc.ca](mailto:tanya.sirois@parl.gc.ca)